



TEXTE ADOPTÉ n° 670

« Petite loi »

ASSEMBLÉE NATIONALE

CONSTITUTION DU 4 OCTOBRE 1958

QUINZIÈME LÉGISLATURE

TROISIÈME SESSION EXTRAORDINAIRE DE 2020-2021

29 septembre 2021

PROJET DE LOI

*autorisant l'approbation de la **déclaration** relative
à la **phase d'exploitation des lanceurs Ariane, Vega et Soyouz**
au **Centre spatial guyanais,***

ADOPTÉ PAR L'ASSEMBLÉE NATIONALE
EN PREMIÈRE LECTURE.

L'Assemblée nationale a adopté le projet de loi dont la teneur suit :

Voir les numéros : **3596 rect.** et **4488.**

Article unique

Est autorisée l'approbation de la déclaration relative à la phase d'exploitation des lanceurs Ariane, Vega et Soyouz au Centre spatial guyanais, adoptée à Paris le 30 mars 2007 et amendée le 4 décembre 2017, et dont le texte est annexé à la présente loi ⁽¹⁾.

Délibéré en séance publique, à Paris, le 29 septembre 2021.

Le Président,
Signé : RICHARD FERRAND

(1) Voir le document annexé au projet de loi n° 3596 rect.

ISBN 9782111651142



9 782111 651142

ISSN 1240 - 8468